



Liberté Égalité Fraternité

Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial Mission environnement

Affaire suivie par : Stéphane RONDEAU

Courriel: pref-environnement@tarn-et-garonne.gouv.fr

Montauban, le 26 avril 2024

Le préfet de Tarn-et-Garonne

à

Madame et Messieurs les maires de :

- Tarn-et-Garonne (sauf les communes membres de GMCA)
- Saint-Antoine (Gers)
- Clermont-Soubiran (Lot-et-Garonne)
- Grayssas (Lot-et-Garonne)
- Montrosier (Tarn)

<u>OBJET</u>: enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général de la charte « stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création et l'optimisation de retenues individuelles et semi-collectives de substitution », déposée par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.

P.J.: un arrêté préfectoral et un avis d'enquête

Je vous transmets ci-joint l'arrêté préfectoral organisant une enquête publique se déroulant du 13 mai 2024 à 08h00 au 14 juin 2024 à 17h30, concernant le projet précité, sur le territoire de votre commune, accompagné d'un avis d'enquête.

L'affichage de l'avis au public devra être effectué par vos soins aux endroits habituels d'affichage municipal au plus tard quinze jours avant l'ouverture de l'enquête, soit le 27 avril 2024 et pendant toute la durée de celle-ci. Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir le certificat d'affichage de l'avis au public, à l'issue de la réalisation de cette formalité, sur la boite fonctionnelle suivante : prefenvironnement@tarn-et-garonne.gouv.fr

Le préfet,

Pour le préset,

La secrétaire générale,

Edwige DARRACQ

Mél: prefecture@tarn-et-garonne.gouv.fr